

« RFI voix de la France ou voix de Kagame ? »

Pierre Péan

Noires fureurs, blancs menteurs : Rwanda 1990-1994

Fayard/Mille et une nuits, 2005.

Mission d'étude sur le Rwanda

Analyse du contenu des journaux Afrique de RFI

2 octobre 1990 – 18 juillet 1994

Vanadis Feuille

Pierre-Edouard Deldique

Octobre 2006

Avertissement et préliminaires

Pourquoi ce travail?

Antoine Schwarz, PDG de RFI, nous a demandé, à la suite d'une proposition de la Société des journalistes de la station, d'écouter la production de RFI consacrée à la guerre au Rwanda entre 1990 et 1994, après la publication du livre de Pierre Péan intitulé « *Noires fureurs, blancs menteurs : Rwanda 1990-1994* » publié aux éditions Mille et une nuits, 2005. Pierre Péan formulait à l'égard de RFI divers griefs. Le principal, d'après lui, était le parti pris de la station pour le Front Patriotique Rwandais (FPR), qui prit le pouvoir au Rwanda en juillet 1994, aidé en cela par quatre journalistes de RFI. Notre mission était, forts de cette étude, de répondre aux accusations de l'auteur de cet ouvrage et d'analyser le travail de la radio durant cette période.

Comment ce travail ?

Vanadis Feuille a écouté les 800 journaux Afrique (répertoriés dans la base de données de la sonothèque de RFI) du 2 octobre 1990 (Afrique soir : titre « *Invasion du nord-est du Rwanda par des rebelles venus d'Ouganda* ») au 18 juillet 1994 (Afrique soir : titre « *Le FPR affirme que la guerre est finie et qu'il y a un cessez-le-feu de facto, même s'il n'a pas été proclamé* »).

Vanadis Feuille a effectué la retranscription des différents éléments des journaux (titres, « lancements », « papiers », reportages, « brèves »). Elle a indiqué ce qui lui paraissait pertinent dans cette production. Tous les éléments sonores sont mentionnés dans le document brut, mais ne sont pas retranscrits ici pour ne pas alourdir le présent document. Dans le même esprit, les abondantes et quotidiennes descriptions de positions militaires n'ont pas été reportées dans leur intégralité.

Les informations analysées dans le présent rapport proviennent des archives sonores. Or, ces archives ne conservent qu'une partie de la production de RFI. Toutes les éditions des journaux Afrique n'y figurent pas. Ainsi, par exemple, la seconde édition d'Afrique soir du 6 avril 1994 n'a pas été enregistrée. Au total, pour des raisons de disponibilité ou de problèmes techniques d'enregistrement, on peut estimer à 4 ou 5% la part des informations diffusées sur le Rwanda qui n'a pu être traitée. Avec plus de 95% de matière disponible, on peut penser qu'il n'y a pas de biais de sources dans cette étude.

Pierre-Edouard Deldique a analysé cette retranscription et ces indications. Il a noté ses remarques. En a ajouté parfois.

De concert, nous avons enfin rédigé un texte de synthèse, qui est présenté ci-après **in extenso** (sauf les relevés exhaustifs des enregistrements).

Il nous semble important de préciser que cette étude a été effectuée uniquement à partir de la production de RFI, analysée douze ans après sa diffusion, et donc **hors du contexte interne de la rédaction** : conférences de rédaction, discussions entre journalistes, préparation des journaux. Il s'agit d'un travail « à froid ». Ainsi, nous n'avons pas voulu rencontrer les journalistes qui ont traité l'actualité rwandaise pendant ces quatre années afin d'en savoir

plus. De même, pour des raisons déontologiques évidentes, nous avons rendu anonyme le présent rapport de synthèse, car s'il était bien question de jauger le travail de RFI pendant la période, l'objectif n'était pas de pointer du doigt tel ou tel confrère.

De même, nous avons essayé (autant que faire se peut, et le même effort est demandé au lecteur), de faire abstraction de ce que nous savons sur le Rwanda aujourd'hui, afin de mieux s'immerger dans les journaux de l'époque.

Enfin, nous voulons rendre hommage à la sonothèque et à la documentation de RFI. D'évidence, sans les archives de RFI, ce travail aurait été impossible. Il nous paraît important de noter le rôle essentiel de l'archivage et de la documentation dans une radio comme RFI. Ces deux services constituent la mémoire de la station, et au-delà, une part de la mémoire de l'histoire immédiate.

L'objectif du travail

Ce document s'efforce de remplir sa mission première (répondre aux attaques ou citations de RFI par Pierre Péan). Mais il doit être surtout considéré comme un document de travail qui suscite une foule de questionnements sur le traitement de l'information, et ouvre des pistes de réflexion qui restent à explorer. Dans cette perspective, la rigueur et la précision qui ont présidé à son élaboration en font une base de travail fiable pour des travaux d'enquête ou de recherche à venir.

La conclusion du travail

La conclusion de ce travail est ... qu'il n'a pas de conclusion ... si ce n'est de nous inviter à nous méfier de tout jugement manichéen (pro/anti-FPR) quant au traitement de l'actualité rwandaise sur la période choisie. Les révélations fracassantes ou sensationnelles sont donc à rechercher ailleurs. L'écoute de la totalité des archives sonores ne peut mener l'observateur qu'à une attitude prudente et nuancée. Idéalement, il conviendrait au lecteur de refaire le cheminement qui a été le nôtre ... mais c'est beaucoup de temps et d'énergie.

Devant l'ampleur des questions et des débats que le traitement de l'actualité rwandaise par un média comme RFI serait en droit de susciter, il apparaît, à la lecture de toutes ces retranscriptions, que **les accusations de Pierre Péan sont, le plus souvent, portées de manière partielle et parfois légère**. L'écoute patiente et exhaustive de ces archives (7 mois de travail) l'aurait sans doute amené à moins de certitudes.

VF/PED

Réponses à Pierre Péan

Pierre Péan attaque Radio France Internationale sur sa couverture de la guerre au Rwanda entre 1990 et 1994.

Selon lui, RFI serait coupable d'avoir pris parti pour le Front patriotique rwandais par le biais de quatre journalistes de la station.

Ces accusations plutôt vagues ne sont pas étayées. En outre, certaines d'entre elles sont diffamatoires.

Les sources de l'auteur du livre ne sont pas produites. Il fait notamment référence à deux télégrammes diplomatiques de 1990 et 1993 mais ces documents ne sont pas reproduits dans leur intégralité dans l'ouvrage.

Nous avons tout de même tenté de mettre en regard les assertions de Pierre Péan et ce qui a été dit à l'antenne.

1) Accusations portant sur le parti pris de RFI pour le Front patriotique rwandais

a) Pierre Péan cite un télégramme diplomatique du 11 mars 1993 « en provenance de Kigali » :

« Le poste a déjà pu constater - ainsi qu'une grande partie de la population française locale - qu'une place privilégiée était souvent accordée par RFI aux communications et interviews en provenance du Front Patriotique Rwandais: »

Cette interrogation a servi de fil conducteur à notre travail. Nous pouvons dire que RFI n'a été ni la voix de la France, ni celle de Paul Kagame et nous nous étonnons, d'ailleurs, de l'alternative proposée dans cette phrase.

Notre écoute – fondée sur des faits – contredit totalement cette affirmation. La lecture de notre rapport montre que RFI a donné la parole à tous les protagonistes de ce conflit. Des responsables du FPR (nous avons souligné à plusieurs reprises leur variété) ont souvent été interrogés à l'antenne. Les assertions du document diplomatique sont avancées en fonction d'une grille **politique** de lecture du travail de RFI. Son rédacteur semble avoir occulté la logique **journalistique** du travail du service Afrique. A RFI, on ne donne pas la parole aux acteurs d'un conflit en fonction du choix idéologique des journalistes, mais en fonction de l'actualité. Et, globalement, sur la longueur, les interviews des uns sont équilibrées par les interviews d'acteurs aux idées opposées. Sans oublier les « papiers » d'analyse qui ont mis en perspective les interviews de tous les acteurs.

Suite du document diplomatique du 11 mars 1993 cité par Pierre Péan :

« Des Français aussi bien que des Rwandais se plaignent fréquemment que les mises au point tendant à faire entendre un son de cloche différent seraient systématiquement occultées ».

« Des » Français. « Des » Rwandais. Nous ne savons pas précisément qui sont les personnes qui ont ce point de vue. En revanche, un simple regard sur notre liste précise des acteurs du conflit interrogés à l'antenne (voir plus loin), suffit à répondre à cette affirmation.

b) Pierre Péan revient à deux reprises dans son livre sur un autre télégramme diplomatique daté du 25 octobre 1990 :

« Depuis octobre 1990, l'ambassade de France à Kigali s'est plainte de l'attitude partisane de RFI en faveur du FPR. La première dépêche en ce sens date du 25 octobre 1990 : alors que l'ensemble des médias a rendu compte objectivement de la mission de la FIDH au Rwanda, RFI n'en a retenu que les éléments négatifs à l'égard du régime d'Habyarimana. »

Voir aussi :

« La recrudescence des combats montre au contraire que la lutte se radicalise et que les clivages idéologiques et claniques sont gommés par l'opposition traditionnelle entre les deux ethnies du Rwanda : d'un côté les Tutsis qui cherchent à reconquérir le pouvoir perdu depuis trente ans, de l'autre les Hutus qui se battent pour conserver leur liberté », écrit le 24 octobre 1990 l'ambassadeur de France à Kigali. Il rédige alors un long développement sur la manipulation des médias occidentaux par la diaspora rwandaise dominée par les Tutsis : « Un exemple frappant de cette manipulation vient d'être donné ce matin. Alors que la mission de la Fédération internationale des droits de l'homme a donné hier, contrairement à la sévérité de ses premières appréciations, un quitus qui est favorable au gouvernement rwandais, RFI n'en a retenu ce matin que l'aspect négatif en déclarant que cette mission avait dénoncé le système carcéral rwandais et l'arbitraire de la répression. »¹

Réponse concernant la présentation sur RFI des conclusions du rapport de la FIDH d'octobre 1990 :

Si cette première accusation de l'ambassadeur de France à Kigali peut sembler justifiée, il faut souligner que Pierre Péan a omis d'ajouter dans son livre qu'un rectificatif avait été diffusé sur RFI le 26 octobre 1990. Il faut noter également que Pierre Péan n'a pas reproduit ce télégramme diplomatique dans les annexes de son ouvrage.

Voilà ce qui a été dit sur l'antenne de RFI :

¹ Souligné par nous

Brève dans Afrique matin du 24 octobre 1990 :

« Hier à Kigali, les délégués de la fédération internationale des Droits de l'homme ont dénoncé le système carcéral rwandais. Ils ont confirmé les exactions commises par l'armée zaïroise contre la population civile. »

Mais dans Afrique matin du 26 octobre 1990, un rectificatif est apporté :

Titre : « Le témoignage d'un membre de la Fédération internationale des Droits de l'homme. Il assure que les autorités de Kigali pratiquent la transparence absolue et qu'il n'y a eu ni exécutions sommaires, ni tortures. »

Interview de maître Feder, membre de la Fédération internationale des Droits de l'homme sur l'attitude des autorités de Kigali après l'attaque rebelle :

"L'Etat s'est trouvé surpris par ces attaques, a réagi par la peur et a opéré une énorme opération de ratissage puisque 6000 personnes se sont retrouvées d'abord conduites dans des stades, avant d'être menées dans les prisons du pays. Nous avons constaté que le système d'évacuation de ces prisonniers, c'est-à-dire leur audition et le point de savoir si on les maintenait en détention ou si on les libérait, ce système était trop lent. Nous l'avons dénoncé et nous avons obtenu du président Habyarimana des garanties pour que, dans un délai maximum de trois mois, ce qui est déjà très long, les gens puissent rentrer chez eux à partir du moment où ils ne seraient pas convaincus par des indices sérieux de culpabilité d'avoir participé directement ou indirectement à ces attaques. Nous avons également obtenu que les critères d'appréciation du point de savoir si on les maintenait en détention ou si on les libérait, soient souples, à savoir que la seule critique au régime, sans se rendre coupable de véritables appels à l'émeute ou aux armes, que ceux-là soient renvoyés chez eux."

Présentateur : « Puis maître Feder affirme par ailleurs que les autorités de Kigali pratiquent la transparence absolue et qu'il n'y a eu ni exécutions sommaires, ni tortures, contrairement à ce qui a été dit ces dernières semaines à propos du Rwanda. »

Nous avons retrouvé une dépêche AFP du 23 octobre 1990 (reproduite ci-après) intitulée « Enquête de la FIDH sur la situation des droits de l'homme au Rwanda » qui semble confirmer les propos de l'ambassadeur de France à Kigali :

« Des délégués de la Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH) ont dénoncé, mardi à Kigali, les « imperfections » du système carcéral rwandais et confirment les exactions commises par l'armée zaïroise à l'égard la population civile (...) M. de Bruycker et Me Felder ont affirmé en outre que la situation des droits de l'Homme au Rwanda n'était « pas alarmante » mais regrettent l'absence au Rwanda d'un barreau indépendant et d'une presse libre et indépendante. »

AFP Général

Mardi 23 Octobre 1990 - 18:07 - Heure Paris (253 mots)

Rwanda droitshomme

Enquête de la FIDH sur la situation des droits de l'homme au Rwanda

KIGALI 23 oct - Des délégués de la Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH) ont dénoncé, mardi à Kigali, les "imperfections" du système carcéral rwandais, et confirmé des exactions commises par l'armée zairoise à l'égard de la population civile.

M. Philippe de Bruycker, assistant à l'université libre de Bruxelles, et Me Alain Feder, ont été chargés par la FIDH d'enquêter sur le comportement des militaires rwandais et zairois à l'égard des populations civiles, sur les conséquences de la présence militaire franco-belge, et sur la situation des droits de l'Homme au Rwanda à la suite des combats qui ont éclaté le 1er octobre.

Au cours d'une conférence de presse, les délégués de la FIDH se sont inquiétés du sort des personnes arrêtées à la suite des combats ayant eu lieu à Kigali dans la nuit du 4 au 5 octobre, et qui ne sont pas encore libérées.

« La liberté d'opinion devrait être respectée », ont-ils déclaré. Les deux juristes ont affirmé avoir vu parmi les prisonniers des personnes arrêtées uniquement parce qu'elles étaient en possession de documents critiquant le régime en place.

M. de Bruycker et Me Felder ont affirmé en outre que la situation des droits de l'Homme au Rwanda n'était "pas alarmante" mais regretté l'absence au Rwanda d'un barreau indépendant et d'une presse libre et indépendante.

MGU/mst.

Tous droits réservés : ©AFP Général

Il nous semble donc que le rectificatif de RFI le 26 octobre 1990 « exagère » quelque peu les conclusions de l'enquête de la FIDH, car il n'est fait aucune mention, ni dans la dépêche du 23 octobre 1990, ni dans les propos de maître Feder, de la « transparence absolue » des autorités de Kigali.

Il faut mentionner également que nous n'avons pas retrouvé d'autres articles de presse sur cet épisode, à l'exception de la dépêche de l'AFP que nous avons jointe. Il n'est donc pas possible de vérifier si « l'ensemble des médias a rendu compte objectivement de la mission de la FIDH au Rwanda. »

c) Pierre Péan relate la tenue d'un Conseil restreint consacré à la situation au Rwanda le 13 avril 1994 :

« Le 13 avril, alors que ne reste plus à Kigali qu'une compagnie des forces spéciales d'Amaryllis, se tient un Conseil restreint consacré à la situation au Rwanda, présidé par le président de la République, en présence du Premier ministre, du ministre de la Défense, du ministre des Affaires étrangères et du ministre de la Coopération (...) A la fin du Conseil restreint est évoquée « l'attitude scandaleuse de Radio France Internationale. »

Voir aussi :

« MICHEL ROUSSIN : J'ai déjà rendu compte au Premier ministre de l'attitude scandaleuse de RFI. »

Réponse sur « l'attitude scandaleuse de Radio France Internationale » :

Pierre Péan ne donne aucune autre information sur cette déclaration du ministre français de la Coopération en Conseil restreint concernant « l'attitude scandaleuse » de RFI. On note qu'une nouvelle fois, le document n'est pas reproduit en annexe. Une note de bas de page de l'auteur signale juste que ce document fait partie des Archives de la Présidence de la République. Pour tenter de comprendre ce que le gouvernement français reprochait à la station (selon les affirmations de Pierre Péan), nous avons écouté les journaux Afrique des jours précédents le 13 avril 1994.

Devant l'absence de faits étayés, nous en sommes réduits aux suppositions.

A l'écoute des journaux Afrique du 12 avril 1994, on peut supposer que le gouvernement français s'est avant tout offusqué du rapport établi par les journalistes de RFI entre l'attaque surprise du FPR sur Kigali et l'évacuation d'urgence de l'ambassade de France... bien plus que d'un déséquilibre de l'information (en faveur du FPR, ce que soutient par ailleurs Péan).

Voilà un extrait de ce qui a été dit sur l'antenne de RFI dans l'édition d'Afrique midi du 12 avril 1994 :

Titre: Des scènes de panique à Kigali, où on attend, semble-t-il, l'assaut final. Les rebelles du FPR sont désormais dans les faubourgs de la ville. Le gouvernement intérimaire a fui vers le sud et avec lui des milliers de civils. L'ambassade de France a été évacuée à la hâte aux premières heures de la matinée.

Correspondance de Kigali :

«Ce matin, à 9 h, heure locale, un dernier convoi a quitté l'ambassade française avec la cinquantaine de Rwandais qui y avaient trouvé refuge. Les camions qui les transportaient étaient totalement bâchés pour éviter les incidents avec la population sur le chemin de l'aéroport. L'ambassadeur français avait quitté la mission à l'aube. Les portes des bâtiments sont restées grandes ouvertes. Manifestement, on avait quitté les lieux à la hâte. A l'heure qu'il est, l'ambassade est peut être en train d'être pillée. Une heure plus tard, c'est le gouvernement rwandais qui évacuait l'hôtel des Diplomates où il siégeait depuis trois jours (...) »

Interview en direct de Kigali :

(...) Absolument, une journée complètement folle. 6 h, 6h et demi, ce matin, les rebelles arrivaient par le sud de la ville...Ils avaient réussi à contourner la ville par les collines environnantes qui sont boisées. Un peu une tactique vietcong, quelque part ailleurs en Asie... Ils ont surpris tout le monde. Du coup, c'est l'une des raisons pour lesquelles l'ambassade de France a du être évacuée certainement... Quelques heures plus tard, c'est le gouvernement intérimaire, qui avait été mis en place samedi, qui s'est installé à l'hôtel des Diplomates, qui quittait les lieux dans un désordre indescriptible, toutes les voitures étaient bonnes à prendre, et qui partait vers le sud semble-t-il (...) »

2) Les quatre journalistes accusés par Pierre Péan d'avoir manipulé RFI en faveur du FPR

a) Pierre Péan fait parler Jean-Marie Vianney Ndagijimana, ancien ambassadeur du Rwanda à Paris :

« Il n'y avait aucune ambiguïté possible sur le rôle de l'association Survie, déclare-t-il. On y voyait tous les responsables FPR de Paris et les franco-rwandais qui avaient pris fait et cause pour le FPR. Et de citer Jean Carbonare, François-Xavier Verschave, (...) Madeleine Mukamabano, journaliste à RFI,

etc. (...) Madeleine [Mukamabano] est une des personnes les plus actives du lobby pro-FPR à Paris. Ses parents ont été tués en 1959. Elle était membre du FPR avant le début de la guerre... Elle a été la missionnaire qui s'est employée à séduire et convaincre les personnalités françaises dans tous les séminaires consacrés au Rwanda. » Et elle a parfaitement « maîtrisé » le dossier Rwanda sur RFI et sur France Culture, aidée en cela par Monique Mas et par Théogène Karabayinga, autre militant engagé en faveur de la cause FPR – tutsie. »

b) Pierre Péan lance des assertions non argumentées :

« C'est effectivement Madeleine Mukamabano qui suit de près le dossier Rwanda depuis le début octobre 1990 (...) Dans son combat pro-FPR, elle est assistée par Monique Mas, auteur d'un livre dont le titre, « Lunettes coloniales, politique du sabre et onction humanitaire pour un génocide en Afrique », suffit à définir l'orientation, par Théogène Karabayinga, lui aussi militant très engagé, et par Catherine Ninin.

Madeleine est écoutée de la direction, car elle sait parfaitement jouer le rôle de rescapée de la barbarie hutue. Cette posture de victime et un énorme carnet d'adresses font peur (...) »

c) Pierre Péan cite un télégramme diplomatique de l'ambassade de France à Kigali :

« Un télégramme diplomatique du 11 mars 1993, toujours en provenance de Kigali, signale deux Rwandais d'origine tutsie, Madeleine Mukamabano et Théogène Karabayinga, comme jouant un « rôle majeur dans la sélection des informations diffusées par notre radio nationale concernant le Rwanda. »

Dans ce dernier exemple, nous avons été choqués par la stigmatisation de ces deux journalistes, « signalés » en tant que Rwandais d'origine tutsie, par l'ambassade de France à Kigali.

Nous n'avons pas eu pour mission de répondre aux attaques personnelles formulées par l'auteur du livre contre des journalistes de RFI. Nous devons tout de même signaler que nous les avons trouvées calomnieuses.

En s'appuyant sur notre rapport d'écoute, les collaborateurs de la radio cités dans cette page ne peuvent être accusés de manipulation. Nous avons écouté les émissions que Madeleine Mukamabano et Théogène Karabayinga ont consacré au Rwanda entre octobre 1990 et juillet 1994. Le choix des intervenants dans leurs deux émissions (« Echos d'Afrique » et « Haute tension ») respecte la pluralité des opinions. Leurs commentaires ne reflètent en aucun cas leurs opinions personnelles, quand bien même ils auraient été proches de l'association Survie ou du mouvement FPR (ce que nous ne savons pas).

Monique Mas, qui a suivi de près le conflit, le plus souvent côté FPR, dans la période que couvre ce rapport (sauf pendant les trois premières semaines d'avril 1994) a bien écrit un livre. Cela nous le confirmons.

Quant à Catherine Ninin, nous l'avons peu entendue entre le 1^{er} octobre 1990 et le 18 juillet 1994. Tout juste a-t-elle réalisé quelques interviews en 1994. Et pas de représentants du FPR.

Chaque journaliste du service Afrique avait sa propre opinion et nous savons que la guerre et le génocide au Rwanda ont suscité un débat au sein de l'équipe. Comment pouvait-il en être autrement ?

En revanche notre écoute montre que les informations diffusées par RFI n'ont, en aucun cas, été particulièrement favorables au FPR. La radio a su garder de la distance vis-à-vis de ce mouvement.

Il nous semble, en outre, utile d'attirer l'attention de l'auteur du livre sur le fait que, dans le fonctionnement de RFI, les sujets sont choisis collectivement et non par une ou deux personnes.

d) Pierre Péan fait référence à une émission de RFI :

« Aussitôt après les révélations du Monde sur l'enquête du juge Bruguière, Madeleine a très vite réagi en organisant, le 14 mars 2004, un « Débat africain » et en faisant venir autour d'elle les « spécialistes » du Rwanda, autrement dit des pro-FPR de Paris, Jean-François Dupaquier en tête. »

Réponse sur le choix des intervenants :

Même si cette accusation porte sur une période qui ne concerne pas notre écoute, nous voulions tout de même signaler que les autres « *pro-FPR de Paris* » auxquels fait référence Pierre Péan se trouvent être :

René Denis Ségui, professeur de droit à l'université d'Abidjan, ancien rapporteur des Nations Unies au Rwanda, et Gassa Nagoba, chargé de cours à l'université nationale du Rwanda, ancien président de la commission rwandaise des droits de l'homme.

3) Simples références à RFI

a) Pierre Péan retranscrit une interview diffusée par RFI le 7 avril 1994 :

« Le Premier ministre, qui demande que l'on renforce sa garde, déclare qu'elle ne veut plus se rendre à la radio. A 5h42, un blindé léger des FAR tire sur les jeeps restées à l'extérieur. Les deux véhicules visés se réfugient à leur tour et prennent position dans le jardin. A 6 heures, Agathe Uwilingiyimana est interviewée par téléphone par Monique Mas sur les antennes de RFI : « On est terrorisés à l'intérieur de la maison, on est couchés par terre... On ne peut pas sortir... J'entends des coups qui sont très durs... »

A la question, posée par Monique Mas, de savoir si c'est un attentat, elle répond : « Je ne sais pas donner exactement les causes de cet accident... On est en train de subir les conséquences de la mort du chef de l'Etat... »

Et l'interview s'arrête. »

Les propos d'Agathe Uwilingiyimana que nous avons écoutés sont notablement différents.

Interview d'Agathe Uwilingiyimana, Premier ministre rwandais, dans l'édition d'Afrique matin du 7 avril 1994 :

« On tire. On est terrorisé. On est à l'intérieur des maisons. On est couché par terre. Nous sommes en train de subir les conséquences de la mort du chef de l'Etat, je pense. Nous, les civils, nous n'y sommes pour rien, pour ce qui concerne la mort de notre chef de l'Etat. »

b) Pierre Péan parle d'un correspondant de RFI au Rwanda :

« A l'époque, Boniface Murutampunzi prenait encore pour argent comptant les déclarations du FPR. Egalement correspondant de RFI, d'Africa n°1 et de la Voix de l'Allemagne, il effectue plusieurs reportages qui déplaisent profondément aux nouveaux dirigeants rwandais : le premier concerne l'assassinat de Pierre-Claver Rwangabo, ancien préfet de Butare (...) »

Nous n'avons pas entendu Boniface Murutampunzi dans la période allant de 1990 à 1994. Mais les références à ce journaliste dans l'ouvrage de Pierre Péan concernent une période postérieure au 18 juillet 1994, c'est-à-dire la prise du pouvoir du FPR au Rwanda. Par exemple, l'assassinat de l'ancien préfet de Butare qui est évoqué par Pierre Péan date du 4 mars 1995.

c) Pierre Péan cite un article paru le 2 juillet 1994 dans le magazine Le Point et signé par un journaliste de RFI :

« Les reportages des journalistes français qui sont « montés » à Bisesero en même temps que Saint-Exupéry ont grosso modo la même tonalité et ne mettent pas davantage en cause le comportement des forces spéciales. Christophe Boisbouvier, journaliste à RFI, écrit dans le numéro du Point daté du 2 juillet que le commandant français (Diego) est « visiblement ému » de ce qu'il a vu (...) « la mission française se complique dangereusement dans ces collines surpeuplées où les communautés sont imbriquées », souligne -t-il. »

On entend à peu près la même chose sur l'antenne de RFI.

Dans l'édition Afrique soir du 28 juin 1994 :

Correspondance de Christophe Boisbouvier du Rwanda :

« (...) Dans cette montagne où les communautés sont imbriquées et les combats fréquents entre villageois hutus et fuyards tutsis, toute opération de sauvetage s'avère extrêmement délicate à monter (...) ».

Et aussi dans l'édition du soir du 29 juin 1994 :

Correspondance de Christophe Boisbouvier du Rwanda :

« (...) Une semaine après le début de l'opération Turquoise, les Français commencent à mesurer la difficulté de leur tâche dans un pays montagneux où les communautés sont imbriquées et les accrochages presque quotidiens en certains endroits (...) ».

En conclusion, l'argumentation que nous venons de formuler en réponse aux pages du livre de Pierre Péan sur Radio France Internationale montre donc le caractère infondé des propos de l'auteur.

Non seulement ce qu'il a écrit ne résiste pas aux faits que nous avons relevés dans notre écoute mais ses affirmations concernant RFI nous semblent davantage relever du procès que de l'enquête.

Remarques pour la période analysée

A partir du résumé, année par année, des retranscriptions de l'antenne, les auteurs ont formulé un certain nombre de remarques liées au contenu de certains journaux : choix des mots, rediffusions ou non, réactions notables par exemple:

- Certains présentateurs ou envoyés spéciaux n'ont pas hésité à faire montre de prudence à l'antenne avec des formules comme : « *témoignage à prendre avec beaucoup de précaution* » ou « *tous les témoignages se recourent* » ou « *la prudence est de mise* » par exemple.
- Le 4 octobre 1990, dans une brève, RFI annonce l'envoi de soldats français en s'appuyant sur la seule information du ministère des Affaires étrangères, et non du ministère de la défense, de Matignon ou de l'Elysée.
- Un certain nombre de bandes magnétiques qui auraient du contenir des journaux sont muettes (non enregistrées), perdues ou font mention, dans leurs notices, de sujets Rwanda qui n'ont pas été diffusés. (Rappel: environ 4 à 5% des données n'ont pas été disponibles)
- Parfois des mots et expressions importantes ou lourdes de sens ne sont pas expliqués. *Inyenzi* par exemple (C'est le terme de « *cafards* », appliqué aux Tutsis par certains Hutus)
- Parfois, des interviews sont diffusées quatre fois et d'autres une seule fois. En fonction parfois de l'évolution des événements, mais pas toujours...
- Nous avons noté la variété des interlocuteurs du FPR à l'antenne. Il semble évident que le FPR a mis en place, dès le début de la guerre civile, un dispositif de communication important.
- Il y a parfois des différences importantes entre les « *lancements* » des présentateurs et le contenu des interviews et « *papiers* » diffusés dans leurs journaux. Par exemple, le 9 mars 1992, un présentateur parle de « *troubles* » et le reportage de « *pogroms* ».
- Il est arrivé que l'actualité rwandaise d'un journal Afrique soit traitée par un seul journaliste même lors d'une période chargée. Le 13 juillet 1992, le même journaliste fait dans Afrique matin un « *papier* » et deux interviews. Nous avons d'ailleurs été étonnés que le sujet traité, important, (entrée du FPR dans le gouvernement) ne soit pas repris le midi et le soir.
- Nous avons pu constater que certains « *papiers* » ont été coupés lors des rediffusions, en atténuant ainsi l'aspect critique. Le 16 février 1993 par exemple à propos d'informations du *Monde* sur le soutien de l'Ouganda au FPR.
- Parfois les « *lancements* » sont vagues. Par exemple, le 20 février 1993, à propos d'informations sur des massacres commis dans la zone sous contrôle du FPR, un présentateur dit : « *L'information vient à la fois d'associations de défense des droits de l'homme* »

(lesquelles précisément ?) *et du ministère des Affaires étrangères à Paris* ».

- Nous avons noté que RFI n'a pas consacré de « papiers » ou de reportages au départ des troupes françaises du Rwanda en décembre 1993. Juste une phrase : « *le contingent français a quitté le pays le week-end dernier* ».
- Le 25 janvier 1994, un rapport sur le soutien de l'armée française au gouvernement rwandais fait l'objet d'un seul « papier », non rediffusé.
- Parfois RFI a fait appel à des confrères d'autres médias pour informer son auditoire : RTBF le 15 mars 1994 et *Le Figaro* le 19 juin 1994 et jours suivants.
- Le 16 juin 1994 (dans un appel diffusé à sa demande) Federico Mayor, le directeur général de l'UNESCO fait référence au génocide. Dans une note ci-après, nous avons relevé l'utilisation du mot génocide à l'antenne. Ce mot est utilisé pour la première fois le 26 janvier 1993 par un avocat.
- Parfois, les « lancements » sont inexacts. Dans *Afrique matin* du 19 mai 1994, le présentateur mentionne les propos d'un officiel français. Selon ce présentateur, l'officiel a rappelé que « Paris avait condamné très tôt l'extermination systématique de la population tutsie par les troupes gouvernementales ». A notre connaissance, de tels propos n'ont pas été diffusés à l'antenne. Une déclaration du même officiel français datée du 11 avril 1994 (faite sur Europe 1 et reprise sur RFI) parle plutôt du « degré de haine entre les Hutus et les Tutsis ».
- Le 21 mai 1994, dans *Afrique soir* nous avons noté la réaction, à Kigali, de Philippe Douste-Blazy, alors ministre de la santé. C'est la réaction la plus nette d'un officiel français sur le génocide entendue à l'époque sur RFI.
- Nous avons noté plusieurs « lancements » qui renvoyaient dos à dos Hutus et Tutsis. Le 7 juin 1994 par exemple dans *Afrique matin*. Et une formule brutale comme « *Côté règlements de compte Hutus-Tutsis...* » le 16 juin dans *Afrique matin*.
- Nous avons été intrigué par un « blanc » de 17 secondes dans le reportage d'un envoyé spécial au Rwanda le 16 avril 1994 dans *Afrique soir*.
- Le 7 juin 1994, RFI a diffusé une interview d'un membre d'Africa Watch sur des exactions du FPR. RFI a parlé à plusieurs reprises des exactions du FPR depuis le début de la guerre civile.
- Le 21 juin 1994, après une intervention du Premier ministre Edouard Balladur à l'Assemblée nationale pour présenter les limites de l'action de l'opération *Turquoise*, RFI n'a diffusé qu'une seule réaction de parti politique français, celle du RPR.
- Fin juin 1994, à partir du 23, lors du déclenchement de l'opération *Turquoise*, représentation très importante d'officiels français à l'antenne, à tous les niveaux, de militaires notamment.
- Nous devons souligner la part essentielle des « humanitaires » dans la « couverture » de

RFI. Sans les témoignages du CICR ou de MSF notamment, les auditeurs n'auraient pas mesuré l'ampleur des massacres et compris qu'il y avait un génocide. Nous devons noter, par exemple, que Philippe Gaillard, du CICR, a été, pendant quelques semaines, le « correspondant de RFI sur le front du génocide » en quelque sorte.

Avec le recul du temps, nous notons que, dans les journaux de RFI, l'ampleur du génocide (découverte alors jour après jour) n'est en quelque sorte que la toile de fond du travail de la rédaction. Celui-ci a plutôt pour angle le traitement politico-militaire du conflit. Jusqu'à la mi-mai 1994, la gravité des massacres n'est souvent traitée que dans des brèves ou dans de -rares- papiers faits à Paris.

L'utilisation du mot « génocide » à l'antenne

26 janvier 1993 :

Interview de Maître Eric Gillet, avocat au barreau de Bruxelles :

« Nous parlons de génocide. Pourquoi ? Parce qu'on a pu déceler qu'il y avait une véritable intention d'atteindre l'ethnie tutsie (...) »

16 avril 1994 :

Interview de Federico Mayor, directeur général de l'Unesco :

« A la conférence internationale sur la protection des victimes de la guerre fin août 1993, les Etats se sont engagés à coopérer avec les Nations unies pour assurer respect plein et entier du droit international humanitaire en cas de génocide et d'autres violations graves de la dignité humaine.

...Nous sommes tous engagés à éviter le génocide. Nous avons encore la honte collective de ce qui s'est passé au Cambodge... »

22 avril 1994 :

Brève :

« Il y aurait eu plusieurs centaines de milliers de morts depuis le début de la crise rwandaise, le 6 avril dernier. C'est ce qu'estime le CICR qui a donné une conférence de presse hier à Genève. On ne connaîtra jamais le chiffre exact de victimes mais le carnage est sans trêve, a ajouté le CICR. Le Rwanda mettra plusieurs années à se remettre de ce génocide, affirme pour sa part le délégué du CICR à Kigali. »

26 avril 1994 :

Papier :

« C'est du moins l'espoir auquel se raccrochent tous ceux qui ont été la cible principale du bain de sang, chefs de partis, ministres ou leaders politiques hutus, visés en tant que partisans de l'accord d'août dernier, victimes en même temps que la communauté tutsie, assimilée elle au FPR, dans la tentative d'extermination finale à laquelle on assiste. »

27 avril 1994 :

Interview de Maître Jacobi, président de la FIDH, qui relaie un appel de l'hôtel des Mille collines à Kigali:

« Je ne peux pas faire autrement que de répercuter cet appel au secours... Je vous donne quelques extraits de ce message. Nous n'avons plus de communications avec Kigali. C'est le premier signe depuis dix jours. « Ici, c'est la tragédie, le génocide continue. »

28 avril 1994 :

Brève :

« MSF Belgique parle de génocide en cours dans un pays plongé dans l'anarchie totale »

29 avril 1994 :

Brève :

« Les estimations du nombre des victimes sont effrayantes. MSF Belgique n'hésite pas maintenant à parler de 200 000 victimes. L'horreur totale, disent beaucoup de ceux qui ont été témoins. Un génocide, ajoutent les autres, qui comparent même ces pogroms rwandais à la geste nazie. »

1er mai 1994 :

15

Interview d'Alphonse Marie N'Kubito, président des ligues et associations des droits de l'homme au Rwanda :

« On voit ce qui se passe en Bosnie. L'Onu déploie beaucoup de gens. Chez nous, c'est 300 000 personnes qui sont tuées...La convention sur le génocide est là. Il y a des personnes en danger qu'il faut secourir. »

3 mai 1994 :

Brève :

« Pour le FPR d'ailleurs, toute action de l'Onu serait de toute façon tardive dans la mesure où le génocide est presque terminé. »

11 mai 1994 :

Papier :

«Selon Boutros-Ghali, ce qu'il faut c'est arrêter le génocide (...) »

15 mai 1994 :

Lancement de l'interview de Robert Kajuga, chef des Interhawme :

« A leur tête, Robert Kajuga. Il affirme qu'il en a assez de ces accusations. Les massacres, le génocide, tout cela est plus une fatalité qu'un plan délibéré. »

18 mai 1994 :

Papier :

« Selon Africa Watch, Barayagwiza est l'un des principaux architectes du génocide et de la liquidation politique engagés par l'armée, la Garde présidentielle et les milices gouvernementales. »

18 mai 1994 :

Titre :

« La France souhaite la tenue d'un sommet régional pour mettre fin au génocide. »

§§§

A partir du 18 mai 1994, le terme « génocide » est largement utilisé sur l'antenne.

Liste des interlocuteurs à l'antenne

(I = une diffusion)
(* = une rediffusion)

1990

Gouvernement rwandais

Juvenal Habyarimana : I*I*III*I

Casimir Bizimungu, ministre des Affaires étrangères : III**I*I*I*II

Colonel Risatira, secrétaire général à la Défense : I**

Christophe Mphizi, directeur de l'office rwandais de l'information : II

Ministre de la recherche scientifique et de l'enseignement supérieur : I

Thiophène Mujiamana, ministre de la Justice : II

Attaché de presse à l'ambassade du Rwanda à Paris : I

Ambassadeur du Rwanda au Burundi : I

Edouard Karemara, président de la Commission nationale (sur le multipartisme) : I

FPR

Pasteur Bizimungu, porte-parole : I*I**I

Alexis Kanyarengwe, président : I*

Jean Bosco Rwiyamirira, porte-parole en Europe : II*

Tito Rutaremara, membre du comité exécutif : II

Hommes politiques et officiels français

François Mitterrand : I

Georges Martres, ambassadeur de France au Rwanda : I

Jacques Pelletier, ministre de la Coopération : II*I

François Baroto, diplomate à Kigali : I

Daniel Bernard, porte-parole du Quai d'Orsay : II*

Arnaud de la Valette, chargé d'affaires de l'ambassade de France au Burundi : I

Général Schmidt, chef d'état major des armées : I*

Hommes politiques rwandais (hors MNRD et FPR)

Emmanuel Twagilimana, secrétaire général de l'Union du peuple rwandais : I

Représentants d'ONG

Alain Feder, de la fédération internationale des droits de l'homme : I*I

Catherine Pelissier du CICR : I

Bernard Mérieux, responsable du MRAP : I

Adama Dieng, secrétaire général de la Commission internationale des Juristes : I

Hommes politiques étrangers

Wilfrid Martens, Premier ministre belge : I

Ministre belge de la Défense : I

Autres

Madeleine Mukamabano, réfugiée en France : I

Gérard Bardin, journaliste à la Nouvelle République : I*
Ignace Berao, accueil des réfugiés rwandais à Bujumbura (pro-FPR) : I
Gertrude Chopak sur la dureté des conditions de détention à Kigali : I*
Abbé Joseph Itimana (pro-Habyarimana) : I
Vincent Murenzi, opposant au MRND en exil : I
José Kagobo, historien : I

1991

Gouvernement rwandais

Juvenal Habyarimana : I**I

Casimir Bizimungu, ministre des Affaires étrangères : II*II

Thiophène Mujiamana, ministre de la Justice : I

Sylvestre Nzanzimana, Premier ministre : I

Ferdinand ?, directeur de l'office rwandais de l'information : I

FPR

Pasteur Bizimungu, porte-parole : I*

Alexis Kanyarengwe, président : III

Bosco Rwiyamirira, porte-parole en Europe : I*

Jacques Bihozagara, chargé de la diplomatie en Europe : I

Jean Baptiste N'dahumba, responsable de l'information à Bruxelles : I

Valence ?, un responsable : I

Hommes politiques et officiels français

Jacques Pelletier, ministre de la Coopération : I*

Georges Martres, ambassadeur de France au Rwanda : I

Hommes politiques rwandais

Julien Mugenzi, président du parti libéral : I

Autres

Maître Stanislas Mbonanpaca, avocat de la Défense des supposés agents du FPR : I

Philip Reytjens, professeur à l'université de Bruxelles, spécialiste du droit africain à l'université d'Anvers : II

Philippe Dayden, de la Commission internationale des Juristes : I

Maître Gillet, avocat belge : I

Un journaliste de la radio rwandaise (pro-Habyarimana) : I

1992

Gouvernement rwandais

MRND

Juvenal Habyarimana : II

James Gasana, ministre de la Défense, du MRND : IIII

Sylvestre Nanzimana, Premier ministre : I*

Opposition

Dismas Nsengiyaremye, nouveau Premier ministre : IIIIII*

Boniface Ngulinzira, ministre des Affaires étrangères : I*I*IIII

Agathe Uwilingiyimana, ministre de l'Enseignement, du MDR : I

Félicien Gatabazi, ministre des Transports, du PSD : I*

FPR

Alexis Kanyarengwe, président : II*

Jacques Bihozagara, porte-parole du FPR en Europe ou directeur pour l'Europe au département des relations internationales : I*III

Pasteur Bizimungu, président : II

James Ruhego, coordinateur des activités pour l'Europe : I

Hommes politiques et officiels français

Georges Martres, ambassadeur de France au Rwanda : I*

William Bunel, conseiller à l'ambassade de France à Kigali : I

Hommes politiques rwandais

Julien Mugenzi, président du parti libéral : II

Stanislas Mbonampeka, du parti libéral : I

Landoald Ndaswinga, premier vice-président du parti libéral : II*

Félicien Gatabazi, président du parti socialiste-démocratique : I

Froduald Karamira, co-président du MDR : III

Professeur Kabeja, du parti social-démocrate : I

Faustin Twagiramungu, président du MDR : I

Théoneste Gafaranga, vice-président du PSD : I

Représentants d'ONG

Michel Forst, directeur de la section française d'Amnesty International : I

Walter Stocker, délégué du CICR : I

Hommes politiques étrangers

Libère Bararunyeretse, ministre burundais des Affaires étrangères : I

Adrien Sibomana, Premier ministre burundais : I

Autres

Alphonse Nkubito, procureur général à la Cour d'appel de Nyanza : I

Charles Kalinijabo, doyen de la Faculté de droit : I

1993

Gouvernement rwandais

MRND

Matthieu Ndirumapfse, secrétaire général du MRND : I

Pascal Ndengejeho, ministre de l'Information : I

Jean Marie Ndagijimana, ambassadeur du Rwanda en France : II

Colonel Bizimungu, commandant des FAR dans la région de Ruhengeri : I

Juvenal Habyarimana : I*

OPPOSITION

Dismas Nsengiyaremye, Premier ministre : IIIII*II*I

Landoald Ndaswinga, ministre de l'Emploi, des Affaires sociales et chargé du dossier des personnes déplacées : II

Enoch Ruhigira, porte-parole de la présidence : I*

Agathe Uwilingiyimana, prochain Premier ministre, du MDR : I

Anastase Gasana, nouveau ministre des Affaires étrangères : I

Faustin Twagiramungu, nouveau Premier ministre : III

FPR

Pasteur Bizimungu, président, chef de la délégation à Arusha : III

Jacques Bihozagara, porte-parole du FPR en Europe : II*

Tito Rutaremara, membre du comité exécutif : I

Alexis Kanyarengwe, président : I*

Hommes politiques et officiels français

Daniel Bernard, porte-parole du Quai d'Orsay : I

Georges Martres, ambassadeur de France au Rwanda : I*

Gérard Fuchs, secrétaire national du parti socialiste chargé des relations internationales : I

Marcel Debarge, ministre de la Coopération : I

Roland Dumas, ministre des Affaires étrangères : I*

Ambassadeur de France en Tanzanie : I

Hommes politiques rwandais

Julien Mugenzi, président du parti libéral : I

Faustin Twagiramungu, leader du MRD : II*

Hommes politiques et officiels étrangers

Djibo Ka, ministre sénégalais des Affaires étrangères : II

Colonel Gustave Zoula, chargé des questions militaires au sein du GOM de l'OUA : I

Roméo Dallaire, chef de la mission des Nations unies au Rwanda : I

Jacques Roger Booh Booh, représentant du secrétaire général des Nations unies au Rwanda : I

Représentants d'ONG

Maitre Eric Gillet, avocat au barreau de Bruxelles, mandaté par la FIDH : I*I

Léon Stouffs, représentant de la Croix rouge belge au Rwanda : I

Sylvie Rombaldi, du CICR : I

Daniel Jacobi, président de la FIDH : I

Walter Stocker, délégué du CICR : II

Jean Marie de Heine, chef de la mission de la Croix rouge belge au Rwanda : I

Le père Michel Descombes, membre de l'association Caritas Rwanda : I

Fidel Kanyabugoyi, président de Kanyarwanda, association des droits de l'homme : I*
Olivier Laboucher, administrateur de Médecins sans frontière : I*

Autres

Habitant de Gisenyi : I*

Habitant de Ruhengeri : I

Jean-Pierre Chrétien, spécialiste du Rwanda, historien, directeur de recherche au CNRS : I**

Alison Des Forges, d'Africa Watch : I

Gérard Prunier, chercheur au CNRS : I

1994

Gouvernement issu des accords d'Arusha

Agathe Uwilingiyimana, Premier ministre, du MDR : II*II

Landoald Ndaswinga, ministre de l'Emploi, des Affaires sociales et chargé du dossier des personnes déplacées : I

Faustin Twagiramungu, Premier ministre désigné par les accords d'Arusha : IIII*III*IIII*

Jean-Marie Ndagijimana, ambassadeur du Rwanda à Paris : III*I

Gouvernement provisoire (avril – juillet)

Jean Kambanda, Premier ministre : II

Jérôme Bicamumpaka, ministre des Affaires étrangères : II*I*I

Augustin Ngirabatware, ministre du Plan : I

Augustin Bizimungu, chef d'Etat major des FAR : II*

Robert Kajuga, chef des Interhawe : I*

Stanislas Mbonampeka, un des représentants du gouvernement provisoire : I

Théodore Sindikubwabo, président : II

Martin Okobisaba, le chargé d'affaire rwandais à Paris : I

M. Rudasingwa, secrétaire général : I*

Un officier des FAR : I

Ministre des Transports : I*

Jean de Dieu Habineza, ministre du Travail : I

FPR

Jacques Bihozagara, porte-parole du FPR en Europe, vice-Premier ministre du gouvernement désigné par les accords d'Arusha : I*I*IIII*II*III*I*I

Alfred Hussein (?), porte-parole : I*

Emile Rwamasirabo, un des responsables à Kampala : I**I

Major Théogène Rudasingwa : I

Denis Polisi, 2^{ème} vice-président : II*

Seth Sendashonga, membre du bureau politique : I*

Paul Kagame, chef militaire : II*I

Alexis Kanyarengwe, président : II

Pasteur Bizimungu, représentant du FPR à Tunis pour le sommet de l'Oua : I*I

Emmanuel Ndahiro, porte-parole militaire : I*

Hommes politiques et officiels français

Richard Duquet, porte-parole du ministère des Affaires étrangères : II

Catherine Colonna, porte-parole du ministère des Affaires étrangères : I*I

Edouard Balladur, Premier ministre : IIII

Michel Roussin, ministre de la Coopération : IIII**III

Alain Juppé, ministre des Affaires étrangères : II*III*IIII*II*

Jean-Michel Marlaud, ambassadeur au Rwanda : I

François Mitterrand : II*I*I*III*

Bernard Kouchner, ancien ministre à l'Action humanitaire : III

Philippe Douste-Blazy, ministre de la Santé : III

François Léotard, ministre de la Défense : IIII

Gérard Larome, directeur de la cellule d'urgence du ministère de l'Action humanitaire, de Kigali : I**

Jacques Chirac : I
Bernard Pons, président du groupe RPR à l'Assemblée : I
Nicolas Sarkozy, porte-parole du gouvernement : I
Valéry Giscard d'Estaing : I
Jean Michel Boucheron, député qui revient du Rwanda : I
Alain Marsaud, député et ancien juge antiterroriste : I

Opération Turquoise

Amiral Lanxade, chef d'Etat major des armées : III
Médecin général Ferret de l'opération Turquoise : I*
Général Raymond Germanos, adjoint du chef d'Etat major de l'armée française : III
Colonel Thibaut de la 11^{ème} unité de parachutiste : III
Général Lafourcade, commandant de Turquoise : I
Capitaine de frégate Marin Gillier, chef du détachement des commandos marine : I
Colonel Rosier : I
Général Mahamadou Keita, chef d'Etat major de l'armée sénégalaise : I
Responsable de la cellule humanitaire française à Goma : I
Capitaine Roussel, porte-parole de l'armée française à Goma : II
Colonel Bollelly, porte-parole de l'armée française : II*

Hommes politiques et officiels rwandais

Frédéric Nzamurambo, président du parti social démocrate : I*
Alphonse Nkubito, procureur général de la Cour d'appel de Kigali et un des responsables des ligues des droits de l'homme, réfugié à Bruxelles : I**I*
Amori Suède (?), ancien chef du protocole d'Etat et dignitaire hutu, réfugié à l'hôtel des Mille collines : I*
Stanislas Mbonampeka, deuxième vice-président du parti libéral : II
Marianne Baziruwaha, réfugiée à Byumba en zone FPR, directrice des services régionaux à Cyangugu, membre du bureau politique du parti social-démocrate : I
Marc Rugenera, membre du bureau politique du PSD et ancien ministre des Finances : I

Hommes politiques et officiels étrangers

Léo Delcroix, ministre belge de la Défense : II*
Liboire Ngendahayo, ambassadeur du Burundi à Paris : I
Willy Klaes, ministre belge des Affaires étrangères : IIII
Abdou Diouf, président du Sénégal : II
Prudence Bushnell, sous-secrétaire d'Etat adjointe aux Affaires africaines : II
Blaise Compaoré, président du Burkina Faso : I
Pascal Gayama, secrétaire général adjoint de l'Oua : II*II
Bill Clinton, président des Etats-Unis : I*I
Omar Bongo, président du Gabon : I*I**
Pascal Lissouba, président du Congo : I
Cardinal Etchegueray du Vatican : II
Maréchal Mobutu, président du Zaïre : I*
Willem Van Eekelen, secrétaire général de l'UEO : I
Lambert Mende, porte-parole de l'opposition zaïroise : I*
Yoweri Museveni, président de l'Ouganda : I*

Membres de la MINUAR

Jacques Roger Booh Booh, représentant du secrétaire général des Nations unies au Rwanda :

IIIIII*

Général Roméo Dallaire, chef de la mission des Nations unies au Rwanda : IIIIIII

Colonel Luc Marchal, commandant belge de la Minuar : IIIII*

Mohamed Sal Sao, fonctionnaire de l'Onu : I*

Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général de l'Onu : II

Mokhtar Gueye, porte-parole de l'émissaire des Nations unies au Rwanda : IIII

Jean Guy Plante, porte-parole de la Minuar : II*I*IIII

Kofi Annan, secrétaire général adjoint de l'Onu : I

Eddy Hanabi (?), directeur du département Afrique des Nations unies : I

René Degni-Ségui, rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme des Nations unies pour le Rwanda : II

Pierre Méhu, porte-parole de la Minuar : I*I*I

Représentants d'ONG et d'organisations internationales

Maître Jacobi, responsable français de la FIDH : II*

Adama Dieng, secrétaire général de la Commission internationale des Juristes : II

Léon Stouffs, un des responsables de la Croix rouge belge : I

Cornelio Sommaruga, président du CICR : I

Philippe Gaillard, délégué du CICR au Rwanda : IIII*IIII*II*I*I

Daniel Augsburg (?), délégué du CICR : I*I

Assane Bah du CICR : I*

Tony Burgener, porte-parole du CICR : III

Edith Bayrisvi, déléguée du CICR : I

Responsable du CICR à Goma : I

Georges Dallemagne, un des responsables de MSF Belgique : I

Philippe Biberson, président de MSF : III*

Jean-Hervé Bradol, un des responsables de MSF : I

M. Etchegory, directeur adjoint de MSF : I

Marie Spielman de MSF : I*

Samantha Boltan de MSF à Goma : III

Bernard Granjon, président de Médecins du monde : I*II*I

Frédéric Malardo, responsable de Médecins du monde au sud du Rwanda : I

Michel Brugière, directeur général de Médecins du monde : I

Etienne Von Parijs, ONG belge : I

Christiane Berthiaume, porte-parole du HCR : I*II*I

Panos Moutziz, porte-parole du HCR : I*

Y. Brigou, porte parole du HCR à Bruxelles : I

Docteur Etienne Kurg, médecin coordonnateur santé au HCR dans le camp de Benako en Tanzanie : II

Daniel Belami du HCR à Goma : III

Envoyé spécial du directeur général du HCR : II

José Ayala Lasso, Haut commissaire des Nations unies pour les droits de l'homme : I*

Thérèse Gasto, porte-parole du Haut commissaire des Nations unies pour les droits de l'homme : I

Robert Watkins, porte-parole de la Croix rouge : I*

Monique Mujawa Maria, responsable rwandaise de la Ligue des droits de l'homme : I

Fédérico Mayor, directeur général de l'Unesco : I*

Roland Sindler, responsable de la Croix rouge internationale à Butare : I

M. Schiffer, un des responsables d'Usaid en Ouganda : I*

Jean Ronveaux, porte-parole du Centre national de coopération et de développement belge : I

Alison Des Forges d'Africa Watch : II
Eric Gillet, représentant de la FIDH : I
Carole Dubrulle d'AICF : II
Jean Luc Baudin d'AICF : I
Lucien Houedanou, coordinateur du collectif « Action africaine pour le Rwanda : I
Marguerite Amodeo, responsable des missions d'urgence à l'Unicef : I
Yves Jaumain, coordinateur de la recherche à Reporters sans frontière : I
Motumbo Molami (?), responsable des Affaires internationales de la Conférence des Eglises de toute l'Afrique : I
Alain Boinet, président de Solidarité Rwanda : I
Philippe Chabasse, co-directeur de Handicap International : I
Jean Louis Machuron de Pharmaciens sans frontière : I
Père Talbot, missionnaire belge à Gikongoro : I
Georgia Shaver, chef de la région est de l'Afrique au PAM : II

Autres

Une réfugiée rwandaise dans un grand hôtel de Kigali : I
Jean Bosco Nirimana, infirmier volontaire au stade Amahoro : I
Agathe Habyarimana : I
Monseigneur Perraudin : I
Renaud Girard, envoyé spécial du Figaro : IIIII
Père Blanchard : I*
André Lecoq, juriste spécialiste des crimes contre l'humanité : I*
Hortense Nyirenkesha (?), une jeune femme qui a échappé aux massacres : I*
+ Tutsis et Hutus interrogés dans les reportages (au début de l'opération Turquoise notamment)

Fin du document